



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 19-306 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

À tous les contribuables de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer;

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, monsieur Simon Thériault, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer;

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 octobre 2019, le règlement numéro 19-306 portant sur la gestion contractuelle a été adopté;

Et qu'il entrera en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À PORTNEUF-SUR-MER, ce 15^e jour du mois d'octobre 2019.

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Simon Thériault



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Simon Thériault, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché l'avis public ci-annexé le 15^E jour du mois d'octobre 2019, conformément à la loi.

**Le directeur général et
secrétaire-trésorier**

SIMON THÉRIAULT